



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Page 1 Edito

Page 2 Actualité dans les Ecoles et Etablissements

Page 3 Préparer le congrès de la FSU

Page 4 Texte d'orientation à l'initiative d'Unité et Action

Page 5 Texte d'orientation à l'initiative d'Ecole Emancipée

Page 6 Pôle Emploi, Inspection du Travail

Page 7 SNUP CDC-Recours assurance chômage

Page 8 Plus jamais ça!

Bulletin de la FSU Paris : octobre 2021

Défendre et améliorer les services publics : une urgence démocratique !

Le président de la République a fait lundi devant un public d'investisseurs, d'industriels, des annonces faisant partie de son projet programmatique pour les élections présidentielles.

Emmanuel Macron annonce un plan pour « bâtir la France de 2030 », mais les 30 milliards annoncés seront dédiés pour la très grande majorité au secteur privé.

Les services publics pourtant indispensables à la population, au fonctionnement démocratique de notre pays, ne sont pas évoqués en tant que tels par le chef de l'Etat.

Et pour cause, pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron, les services publics ont subi un mode de gestion de l'Etat au service du libéralisme. Les suppressions d'emplois, les restructurations, le management autoritaire et l'éviction des instances de dialogue social : l'objectif est de réduire le déficit public pour injecter « beaucoup d'argent public et privé » dans le secteur privé. La finalité est la même : l'Etat se met au service de la marchandisation, il vient servir le libéralisme pour développer les marchés, privilégier quelques-uns au détriment de l'intérêt général et des besoins de la population.



Les milliers de suppressions d'emplois dans la fonction publique, dans les collèges, les lycées généraux et technologiques, le renforcement du local au détriment des diplômes nationaux, la caporalisation avec la loi Rilhac, les injonctions sur les programmes, la restructuration du lycée professionnel, des services administratifs, la précarité dans la fonction publique d'Etat et la territoriale, tout cela forme un tout dans ce projet d'étatisation du libéralisme : l'Etat fonctionne pour la marchandisation des services publics et pour cela n'hésite pas à se donner tous les moyens pour y parvenir, y compris en caporalisant les agent-e-s de la Fonction publique.

Avec l'éloignement des services publics des lieux de vie, de travail de la population, la dégradation crée des mécontentements, de la colère parmi les agents, la population privée de ces services. Comment cette colère va-t-elle s'exprimer dans les urnes ?

Les agent-e-s de l'inspection du travail, de la caisses des dépôts et consignation sont en lutte (cf page 6 et 7) contre les effets de la loi OTE et la délocalisation, la multiplication des contrats précaires...

Le congrès de la FSU Paris se tiendra les 18 et 19 janvier 2022 : l'avenir des services publics et de leurs agent-e-s, sera au cœur des enjeux.

Laetitia Faivre

Secrétaire départementale de la FSU Paris



Actualités

PLE en lycées : un cautère sur la jambe de bois du baccalauréat Blanquer

Le ministère a supprimé l'horizon commun que constituaient les épreuves nationales du bac et les a remplacées pour 40% par du contrôle continu. Avec la dernière session, il a découvert l'ampleur des difficultés engendrées par ce contrôle continu, pourtant largement dénoncées en amont par le SNES-FSU.



L'harmonisation du baccalauréat maison, sans épreuves anonymes nationales, devient problématique. A Paris, des élèves ont vu leurs notes de contrôle continu collectivement baissées car les jurys se sont appuyés sur les notes des sessions précédentes de l'établissement. Le ministère a cassé la boussole des résultats à des épreuves nationales terminales et anonymes, mais utilise ces résultats pour harmoniser, gravant dans le marbre les niveaux des lycées. D'autres problèmes ont émergé dans les lycées: pressions sur les notes d'élèves, de familles, stratégies d'évitement des évaluations, gestion des absences... Le ministère a décidé de suivre une proposition de l'UNSA en instaurant à la fin de l'été un « projet local d'évaluation » pour « conforter l'égalité de traitement des élèves » et

« harmoniser les pratiques d'évaluation ». Ce projet d'évaluation n'est cependant pas une solution aux limites du contrôle continu. Il expose les pratiques professionnelles à un contrôle réglementaire par les élèves, les parents, les directions, sans pour autant garantir un bac qui ait la même valeur partout. Le SNES-FSU a publié un Guide syndical pour aider les collègues à organiser la résistance dans les établissements. Par l'action collective, les collègues du SNES-FSU travaillent à maintenir la liberté pédagogique des enseignants, inscrite dans la loi, et qui leur permet de s'adapter aux besoins de chacune de leur classe et ils continuent de réclamer un retour à un baccalauréat national seul garant de l'égalité de traitement de tous les candidats.

Loi Rilhac sur la direction d'école : l'autorité néfaste et sans moyens

Même si les débats devaient durer deux jours, il aura suffi d'une après-midi ce 29 septembre à l'Assemblée nationale pour que la loi Rilhac soit adoptée par la majorité. Le texte doit maintenant être voté le 20 octobre par le Sénat pour définitivement rentrer en vigueur.

En 2019, le Ministre avait missionné la députée Rilhac pour introduire dans la loi Blanquer un amendement subordonnant le-la directeur-trice à un-e principal-e de collège au sein d'« Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux ». Face à la mobilisation des enseignant-es et des collectivités territoriales, cet amendement a été rejeté. Mais pas pour longtemps... Le 12 mai 2020, revoilà Mme Rilhac avec une nouvelle proposition de loi sur la direction. Celle-ci crée des « emplois fonctionnels de directeur d'école » avec l'objectif à terme à peine voilé d'installer une hiérarchie au sein des écoles.

L'article 1 de la loi précise que le-la directeur-trice disposera « d'une autorité fonctionnelle permettant le bon fonctionnement de l'école et la

réalisation des missions qui lui sont confiées ». et recevra de l'IEN une délégation de compétences précises (mais non précisée pour l'instant) qui lui donnera de fait une autorité sur les enseignant-es de l'école dans le cadre de la délégation. Ce premier pas vers un statut hiérarchique de la direction les laisse par contre toujours sans moyens supplémentaires.

L'article 2 précise que le temps de décharge alloué aux directeur-trices d'école sera désormais calculé en fonction du nombre de classes de l'école mais aussi - oh nouveauté ! - « en fonction de ses spécificités ». De plus, l'aide administrative tant réclamée par la profession ne relèvera plus seulement de la responsabilité de l'État mais aussi possiblement des communes, ce qui risque de créer des grandes disparités en fonction des écoles. Enfin, ce même article rajoute encore plus de travail aux directeur-trices en leur confiant de nouvelles « missions de formation ou de coordination ». Cela va à l'encontre de ce que demande la profession. Pour rap-

pel, en 2019, la consultation organisée par l'Éducation nationale montrait que 90% des directeur-trices demandaient une revalorisation, une aide administrative et des décharges.

Cette loi qui se traduira sûrement par la fin du travail collégial, par un contrôle plus étroit de l'IEN sur les



directeur-trices et par moins de moyens mais encore plus de missions va à l'encontre de tout ce que le SNUipp-FSU porte pour le fonctionnement de l'École.

Dans l'élan des rassemblements organisés par notre syndicat à chaque nouvelle lecture de la loi, le SNUipp-FSU continuera à mobiliser la profession pour qu'une fois encore, ces propositions nuisibles restent lettre morte.

Ensemble, préparons le congrès national de la FSU

Notre fédération tient son 10ème congrès national. Il se déroulera du 31 janvier au 4 février 2022 à Metz. Sa préparation s'engage dès le 4 novembre par le choix des orientations pour les années à venir et un vote sur le rapport national d'activité.

Dans tous nos établissements et services, les syndiqué-e-s sont invité-e-s à organiser la discussion et à apporter leur contribution pour engager la préparation du congrès départemental, préparatoire au congrès national.

Un débat autour de 4 thèmes

- Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social

- La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne

- Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique

- Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien
"POUR" va publier prochainement les textes préparatoires

Le vote des adhérents

Dès le 4 novembre, la préparation du congrès s'ouvre par l'expression de tous les adhérent-e-s de la FSU.

- le vote fédéral national

Le supplément à "POUR" que vous avez reçu courant octobre contient tous les éléments sur lesquels les adhérent-e-s de la fédération vont se prononcer par un vote individuel à bulletin secret : le rapport d'activité qui fait le bilan des deux dernières années et les textes et listes d'orientation. Le vote d'orientation fédéral national déterminera la composition des instances de la fédération.

- le vote fédéral départemental

A cette occasion, notre section départementale FSU-Paris renouvelle son Comité Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) par un vote départemental d'orientation. Ce bulletin contient donc les listes et déclarations d'orientation. Vous trouverez ci-après les modalités de vote.

du 4 au 25 novembre, votons pour la F.S.U.

modalités de vote

Vous êtes adhérent-e des syndicats suivants :

-EPA, SNAC, SNASUB, SNCS, SNE, SNEPAP, SNESUP, SNETAP, SNICS, SNPESPJJ, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUPDEN, SNU-TEFI, SNUTER/SUPAP, SUPMAE

Le vote fédéral national est organisé par votre syndicat national qui vous fait connaître les modalités et vous fait parvenir le matériel de vote.

Le vote fédéral départemental est pris en charge par la section départementale.

Vous avez à émettre **un vote pour l'élection du CDFD de la FSU Paris** en choisissant l'une des deux orientations (deux listes en présence).

Vous utilisez le matériel de vote contenu dans cet envoi (1) et vous faites parvenir votre vote par voie postale au plus tard le jeudi 25 novembre.

- SNES, SNEP, SNUIPP

Les votes sont organisés par la section académique de votre syndicat qui vous fait connaître les modalités de vote.

- SNUP-CDC

Le vote fédéral national et départemental est pris en charge par la FSU 75 .

Vous utilisez le matériel de vote contenu dans cet envoi (1) et vous faites parvenir votre vote par voie postale au plus tard le jeudi 25 novembre.

(1) Matériel de vote : un bulletin de vote ; enveloppe bulle et enveloppe T ou Libre réponse



ALLAIN Lionel	SNUIPP
ANANOU Thierry	SNES
ANGOT Michel	SNUTER/SUPAP
AUBRY Philippe	SNESUP
BANIOL Thomas	SNES
BONNEAU Béatrice	SNASUB
BRONIARCZYK Estelle	SNASUB
BOUBET Eric	SNUP CDC
BOUVIER Sylvie	SNES
BUSSEUIL Pierrick	SNUIPP
CALLAC Pascal	SNES
CAMBOULIVES Anne	SNES
CASSAND Virginie	SNES
CHANTOISEAU Chantal	SNICS
CHARON Christophe	SNES
CORBIN-OCCELLI Sidoine	SNESUP
COROND Christophe	SNUTER/SUPAP
DAUNE Monique	SNES
DUMA Michèle	SNES
DEHEZ Nathalie	SNES
DAGEVILLE Bénédicte	SNUIPP

Pour un syndicalisme unitaire de transformation sociale

Pour une FSU représentative et démocratique

Pour l'unité

Unité et Action est la tendance majoritaire à la FSU 75 : nous sommes des femmes et des hommes très impliqués dans les syndicats nationaux, dans la défense des personnels et des services publics. Agir, rassembler, organiser, écouter, négocier, acter les résultats, informer, lutter au quotidien : c'est la force et l'originalité d'Unité et Action dans notre fédération.

Pour l'action

Les militant-e-s UA sont conscients des difficultés actuelles pour bâtir des mobilisations majoritaires dans nos professions. Nous pensons qu'avec les attaques que les services publics subissent, seul un véritable mouvement social d'ampleur peut sauver nos métiers, nos professions. Il reste beaucoup à faire pour convaincre les collègues de rentrer dans l'action, la mobilisation, sans incantation, sans formules simplistes. Face aux fausses réformes et aux vraies régressions, nous voulons une Ecole qui assure la réussite de toutes et tous et lutte contre toutes les inégalités. Nous voulons des services publics d'égale qualité sur tout le territoire, garants des solidarités. Nous voulons

des personnels mieux formés, mieux rémunérés. Nous récusons le recours à l'autoritarisme, à la précarité, la remise en cause des statuts et des garanties collectives. Nous militant-e-s UA, nous agissons pour l'unité syndicale garante d'une meilleure efficacité des luttes, en favorisant les convergences sur nos lieux de travail et dans les interpros, collectifs locaux qui rassemblent des organisations syndicales, associations, et toutes les forces œuvrant pour la transformation sociale. En même temps, si besoin, la FSU se doit d'assumer toutes ses responsabilités dans l'action.

Pour l'action citoyenne

Urgence sociale et urgence climatique vont de pair. Face à la violence du dérèglement climatique, nous militant-es U et A sommes déterminés à ne pas laisser faire les forces capitalistes et les logiques de marché qui nous ont conduit à la situation dramatique actuelle, nous en faisons notre boussole revendicative. La réduction des inégalités femmes-hommes est notre combat quotidien, dans les lieux de travail, dans les instances de la Fonction publique d'État, dans la territoriale. Nous sommes partie prenante

des mobilisations pour les droits des femmes. Nous élargissons le champ des luttes, avec le collectif « Plus Jamais Ça », la FSU y prend toute sa part : marches pour le climat, combat contre le centre commercial Gare du Nord, Hôtel Dieu...

Pour développer les mouvements sociaux et la FSU

Réformes du lycée et du bac, loi Rilhac, allongement du temps de travail, crise sanitaire et climatique, démantèlement de la Fonction publique, hausse de la précarité, inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, ainsi que l'inacceptable réforme des retraites que le gouvernement brandit, nous imposent d'amplifier nos offensives. Construire un rapport de force pour avancer sur nos revendications et rompre avec une forme de fatalisme, mais également avec un individualisme qui gagne du terrain chez nos collègues. Notre défi : créer des alternatives crédibles pour des luttes victorieuses ! Participons ensemble à développer la FSU en s'appuyant sur ses syndicats, son pluralisme et à renforcer le syndicalisme unitaire de transformation sociale.

Voter et faire voter Unité et Action c'est faire le choix d'une FSU qui s'appuie sur l'expression des adhérents ;

Une FSU active, unitaire et forte dans son champ de responsabilités, soucieuse de contribuer au renouveau du syndicalisme.

DUCHEMIN Patrick	SNES
FAIVRE Laetitia	SNES
GERARDIN Sigrid	SNUEP
GONTHIER Armel	SNEP
GRIERE Fabienne	SNEP
HINGANT Martine	SNEP
JACQUIN Robert	SNES
JOLLET Emmanuelle	SNUIPP
LAIGNEL Ludovic	SNASUB
LE GALL Maud	SNCS
MARAND Xavier	SNES
NIOT Gérard	SNES
POMMIER Agnès	SNES
SERGEANT Nicole	SNES
SIPAHIMALANI Valérie	SNES
VALCKE Ketty	SNES
WALLET Nicolas	SNUIPP



AMSELLEM Jean-Luc – SNES-FSU

BEKHTARI Grégory – SNESup-FSU

BOURLET DE LA VALLÉE Audrey – SNUIPP-FSU

CABARET ROSSI Marianne – SNES-FSU

CARBONI LATOUR Nathalie – SNUipp-FSU

CARSAULT Laurent – SNUipp-FSU

CERF Brigitte – SNUipp-FSU

CZALCZYNSKI Danielle – SNUipp-FSU

GUILLEMAIN Marine – SNUipp-FSU

INGUAGGIATO Santo – SNUipp-FSU

JALLERAT Thierry – SNUipp-FSU

LANCELOT Thomas – SNES-FSU

LAROUSSINIE François – SNESup-FSU

LAUFFENBURGER Isabelle – SNUEP-FSU

MALAISÉ Arnaud – SNUipp-FSU

MALIFAUD Jean – SNESup-FSU

MARX Raphaëlle – SNES-FSU

MIRET Sonia – SNUipp-FSU

PARES Denis – SNUipp-FSU

PEREGO Rose – SNES-FSU

PETIT Christine – SNUipp-FSU

SAOULI Lydia – SNUtefi-FSU

SILHOUETTE Cécile – SNUipp-FSU

VERDON Nicolas – SNES-FSU

WATTEAU Eric – SNES-FSU

AGIR CONTRE LES MÉFAITS DU CAPITALISME, IMPOSER DES ALTERNATIVES !

La pandémie de COVID 19 a fait irruption dans un monde sous domination néo-libérale, et a rendu le système capitaliste stupéfait de sa propre faiblesse face à cette maladie inconnue. La pandémie a avant tout frappé les plus pauvres et fortement renforcé les inégalités sur toute la planète. Dans le même temps, les désastres écologiques se multiplient, et le dernier rapport du GIEC souligne une nouvelle fois que le réchauffement climatique toujours incontrôlé met l'avenir de l'humanité en danger, avec la perspective dans un futur proche de famines et déplacements massifs de populations fuyant les catastrophes. La recherche du profit maximal à court terme est la principale source de ces catastrophes. Le syndicalisme a un rôle essentiel à jouer dans le combat pour la préservation de l'environnement, qui doit être lié à la lutte pour le partage des richesses.

EN GUERRE CONTRE LES PAUVRES, ET TOUJOURS PLUS POUR LES RICHES !

Le gouvernement n'a pas changé de cap avec la pandémie, et fait toujours la guerre aux pauvres. Le mouvement social de décembre 2019 à mars 2020 a fragilisé le projet de réforme des retraites, mais Macron n'a pas renoncé à ses objectifs. Le gouvernement est parvenu à imposer une réforme de l'assurance chômage visant à réduire les prestations versées. Malgré les grandes déclarations « quoi qu'il en coûte » de mars 2020 face à la pandémie, les mesures du gouvernement se sont surtout traduites dans les faits par des milliards d'argent public pour la relance économique, distribués aux grandes entreprises, en leur permettant de préserver leurs profits. Dans le même temps, rien pour les services publics. Et le gouvernement continue de supprimer par milliers les lits d'hôpitaux... Des pans entiers de

la population, notamment parmi les jeunes et les précaires, sont plongés dans une extrême pauvreté.

Pour, en particulier, faire oublier que le principal problème aujourd'hui est celui des politiques anti-sociales menées, le gouvernement se livre à une chasse à l'électeur-trice d'extrême-droite, marquée notamment par l'islamophobie, avec un discours sécuritaire et liberticide. Les manifestations sont souvent violemment réprimées, tandis que le gouvernement a fait adopter les lois discriminatoires sur la « sécurité globale » et le « séparatisme ».

Dans l'Éducation, Blanquer et Vidal ont poursuivi leurs réformes sans tenir compte de la pandémie, y voyant même parfois un effet d'aubaine. Par ailleurs, le gouvernement poursuit son œuvre de destruction de la Fonction publique, visant en particulier le statut des fonctionnaires.

En outre, des mesures de restriction liées à l'état d'urgence sanitaire peuvent avoir un impact durable sur les libertés. Alors qu'il aurait fallu permettre rapidement la vaccination la plus massive possible, en particulier en direction des plus éloigné-es du système de santé, le gouvernement a, à nouveau, privilégié une logique de répression.

POUR UN AUTRE MONDE, IMPOSER DES ALTERNATIVES

Des mesures urgentes sont indispensables. Renforcement du système des retraites, diminution des inégalités par une réforme fiscale et l'augmentation des bas salaires, des minima sociaux et des retraites. Accès de toutes et tous aux droits élémentaires (logement, santé, école, transport...) au travers notamment du développement des services publics... Il faut en finir avec la chasse aux migrant-es et imposer une politique d'accueil pour tous et toutes les réfugié-es. Il faut rompre avec la politique éducative de destruction du service public et de mépris des personnels menée par Blanquer et Vidal, et exiger leur démission. Tout

en luttant pour une école et une université également accessibles à tous et toutes, laïques et publiques, non sélectives et sans management hiérarchique.

Pour imposer des alternatives aux politiques néo-libérales, il est nécessaire de faire converger les luttes pour un projet de société féministe, solidaire et écologique.

POUR UNE FSU COMBATIVE, POUR UNE VÉRITABLE VIE DE LA FSU PARIS

La FSU ne doit pas être qu'une juxtaposition de syndicats nationaux, et ne peut se limiter aux secteurs de l'Éducation. Elle doit être un outil efficace pour rassembler les combats des personnels du secteur public, et leur donner un cadre collectif. Cela passe par une volonté de fédérer les personnels dans les différentes actions (par des AG d'établissements, d'arrondissements...) La FSU doit aussi poursuivre un travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans l'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale.

À Paris, la FSU doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux d'aujourd'hui (retraites, climat, égalité des droits...), s'engager sans hésitation dans les mobilisations et les relayer (à l'exemple de la mobilisation récente des territoriaux à Paris, contre la suppression de nombreux jours de congés). La FSU 75 doit participer pleinement aux luttes pour la défense des droits et des libertés, contre toutes les discriminations et tous les racismes (antisémitisme, islamophobie, sexisme, LGBTphobie...).

Ces objectifs supposent évidemment une section départementale FSU Paris vivante : réunions régulières des instances départementales, publication d'un bulletin départemental régulier...

SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS L'ESSENTIEL DE CES PROPOSITIONS, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LA LISTE À L'INITIATIVE DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE.

Actualités

Le SNU TEFi FSU : 2ème force syndicale à Pôle Emploi

En novembre 2019, les dernières élections professionnelles à Pôle emploi ont installé les nouvelles instances représentatives telles que prévues par les ordonnances Macron : disparition des délégués du personnel, du CHSCT et du CE au profit d'une instance unique, plus réduite par le nombre de ses membres et par ses moyens d'action : le CSE, comité social et économique.

En Ile de France comme sur l'ensemble du territoire à Pôle emploi, les syndicats d'opposition lors de ce scrutin ont renforcé leurs positions : le SNU est désormais la 2^{ème} OS derrière FO, et la CGT a retrouvé sa représentativité.

En 2009, à la création du tout nouvel établissement public administratif, fusion des Assedic et de l'ANPE, nous étions 2/3 d'agents publics (ANPE) contre 1/3 d'agents privés (Assedic) sur les 50 000 agents regroupés.

En 12 ans, la typologie des agents a beaucoup changé et les agents publics représentent désormais moins de 8% des personnels de Pôle emploi. Cependant, ils forment environ 40% des adhérents du SNU et nous avons à juste titre, une forte empreinte défense du service public et des agents publics. C'est notre ligne de force et ce qui nous identifie auprès de

nos collègues.

Depuis la fusion, le territoire de Paris a été l'objet de regroupements/fusions de sites. Il y a d'abord eu les fermetures des agences spécialisées, Créapass (projet de création d'entreprise), International et récemment l'agence Handipass, dédiée aux personnes handicapées. Dans chaque arrondissement, on a regroupé ensemble des agences ANPE avec des antennes Assedic, et on a regroupé également des agences ANPE entre elles, ce qui a abouti à un maillage plus lâche du territoire, et surtout à l'apparition de sites de très grosses tailles. Le site Pôle emploi du



XIIème est le plus gros site de France et compte officiellement 168 agents dans ses effectifs. Télétravail, congés, postes non pourvus et diminution sensible des effectifs : nos grosses agences parisiennes sont aujourd'hui traversées de couloirs déserts, et vidées de ses agents.

La crise sanitaire a porté le coup de grâce à des collectifs de travail déjà en voie

d'émiettement et d'épuisement.

Nous sommes également très remarqués au SNU pour nos luttes contre la souffrance au travail et pour notre dénonciation du néo-management, des changements incessants dans l'organisation du travail, des plans d'actions tous prioritaires et qui s'empilent, et de la charge de travail jamais mise en cause.

Les agents de Pôle emploi sont privés du sens de leur travail et soumis à la pression managériale déconnectée des réalités du terrain. Ils sont très sensibles et très intéressés par nos journées de formation sur le sujet. Nous rassemblons régulièrement jusqu'à 400 agents sur ces questions à la Bourse du travail.

Malgré leur intérêt, nos collègues se mobilisent peu quand il s'agit d'opposer de la résistance. Ces journées de rassemblement qui rencontrent beaucoup de succès et sont très attendues, s'apparentent en quelque sorte à des mobilisations sans la grève.

Au SNU, nous attendons avec impatience, depuis 2 ans, que la situation nous permette enfin de réorganiser de telles journées, de sensibilisation et retrouvailles autour de ces sujets au cœur de notre métier et de notre pratique professionnelle.

La lutte des agent-es de l'Inspection du travail à Paris

L'Etat, le préfet prévoient un projet de relocalisation des sites de l'inspection de Paris construit en toute opacité sans les élu.es, ce qui va conduire à éloigner les usagers-eres, de de leur lieu de résidence, et à réduire la surface de travail des agents.

Les sites de l'inspection du travail du quai de Jemmapes et de la rue Albert seraient délocalisés. Et comme si cela ne suffisait pas, est prévu un double déménagement d'ici 2025 à 6 des 14 unités de contrôles afin qu'ils rejoignent le site de la rue de Miollis dans le 15ème!

La réalité, les spécificités liées à l'exercice des missions par les agents de ces services est niée par l'Etat. L'intersyndi-

cale (dont le SNU TEFi) l'a dénoncé au CHSCT du 7 octobre.

Des bureaux partagés et des « box » de réception qui dans le projet seront sans fenêtre, cela est source de tensions entre agent.es et avec le public qui ne se retrouve pas dans la confidentialité des échanges. Les situations d'urgences ou de détresses que peuvent subir les salarié-es : discrimination, harcèlement et violences sexuelles ou autres situations complexes, le temps nécessaire aux enquêtes, aux auditions pénales ne se calibre pas si facilement et nécessite un lieu accueillant et adapté.

Alors que l'inspection du travail à Paris con-

nait un très fort taux de vacances de postes tant pour les agent.es de contrôle que le service renseignement, que ce département connaît des difficultés de recrutement et un turn-over important, la dégradation des conditions de travail dissuade toute candidature à Paris et entérine la situation de sous-effectif, et accentuerait le départ de Paris des agent-es.

Pour une vraie politique de prévention des risques liés au bruit et aux RPS, l'intersyndicale demande des conditions de travail conformes et à la hauteur des missions d'accueil et de renseignement du public.

Le SNUP-CDC (Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations)

Le SNUP CDC (Syndicat National Unitaire des Personnels du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations) a été créé le 13 juillet 2007 et il est affilié à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).

L'idée fondatrice était d'apporter du sang nouveau à la Caisse des Dépôts avec la mise en place d'un syndicat de proximité, combatif, réactif et revendicatif.

Le combat du SNUP, c'est la défense de l'Etablissement public Caisse des Dépôts et de ses personnels avec pour slogan : « L'Etablissement public est votre choix, vous défendre est notre combat ».

Pour aider au mieux les personnels, le SNUP CDC est un syndicat qui regroupe de façon unique et solidaire les deux populations (publique et privée) dans le respect de l'Etablissement public.

Le SNUP CDC n'a cessé de progresser depuis sa création. En 2010, il est devenu représentatif au sein de l'Etablissement public, pouvant ainsi négocier et signer des accords. La

même année, il obtient des sièges au COSOG (Comité d'entreprise). En 2018, le SNUP CDC confirme son ascension en devenant représentatif chez les salariés de droit privé.

Le combat majeur des années à venir, c'est revenir à un équilibre des populations, pour préserver la raison d'être de la Maison Caisse des Dépôts, à savoir 2/3 public 1/3 privé.



Décret assurance chômage : à nouveau, la FSU, CGT et Solidaires font recours contre la catastrophe sociale annoncée !



De même que l'ensemble des organisations syndicales, la FSU, la CGT et l'union syndicale Solidaires introduisent un recours en annulation assorti d'un référé suspension contre le nouveau décret portant réforme de l'assurance chômage. Le gouvernement l'a publié le 30 septembre dernier.... pour une application le 1er octobre ! Ce véritable coup de force était bien évidemment dirigé contre les organisations syndicales pour éviter que celles-ci fassent recours avant l'application du nouveau régime.

Mais bien plus encore, ce décret est dirigé contre les intérêts des travailleuses et travailleurs privés d'emploi, dont il dégrade fortement le niveau des allocations et les droits, créant par ailleurs de fortes inégalités entre les allocataires eux et elles-mêmes. S'agissant des personnes alternant périodes de chômage et contrats courts, il repose sur le pré-supposé très contestable et largement invalidé par les études réalisées y compris par l'UNEDIC que ce serait aux privé-es d'emploi de faire pression sur le patronat pour obtenir de meilleures conditions d'emploi. Comme si le fait de perdre ses indemnités était un sésame pour l'emploi ! Cette réforme répond en réalité à une commande politique pour permettre au futur candidat Macron de briguer un second mandat en mettant en avant ses réformes anti-sociales.

Tous les éléments démontrant l'injustice et l'inanité de la

réforme étaient déjà inscrits dans le précédent décret du 30 mars que le Conseil d'Etat a suspendu en juin et qu'il doit maintenant juger au fond. Lors de l'audience, le représentant du gouvernement était mis en difficulté constante sur les inégalités créées et ses présupposés non étayés.

Il est d'ailleurs urgent qu'un comité d'expert-e-s indépendant-e-s examine les mensonges du gouvernement pour justifier sa réforme.

Ce nouveau décret étant la copie conforme de celui du 30 mars, le Conseil d'Etat ne doit pas céder à la pression gouvernementale et doit jouer pleinement son rôle de juge administratif. C'est pourquoi, la censure est la seule voie possible en vue de la catastrophe sociale attendue pour plus d'un million d'allocataires. A tel point que Pôle Emploi anticipe la dégradation des conditions d'accueil aux guichets début novembre!

L'assurance chômage ne saurait être réformée dans le sens d'une punition pour des privé-es d'emploi que l'on voudrait rendre responsables de leur situation. Nos organisations revendiquent par conséquent l'abrogation de cette réforme injuste, un renforcement des droits et une véritable politique sociale pour combattre le chômage, fondée entre autres sur la satisfaction des besoins sociaux et environnementaux ainsi que sur une forte réduction du temps de travail. C'est urgent !

PLUS JAMAIS ÇA!

PROPOSITIONS POUR UN PLAN DE RUPTURE



Le 18 janvier 2020, dans un monde frappé de stupeur et d'immobilisme par la pandémie, **8 organisations nationales, syndicales, dont la FSU, et associatives, publiaient une tribune intitulée «Plus jamais ça» pour appeler à la reconstruction d'un monde de justice sociale et environnementale.** Rapidement rejointes par une vingtaine d'autres organisations et associations, la dynamique collective «Plus jamais ça» a publié, le 26 mai 2020, un «plan de sortie de crise» composé de 34 mesures d'urgence soumises au débat

public. 12 mois plus tard, plus d'une trentaine de collectifs locaux Plus jamais ça se sont librement organisés sur l'ensemble du territoire. Dans les conditions que nous avons tou-tes connues d'entraves de nos libertés fondamentales, ils ont organisé des luttes exemplaires pour faire la démonstration qu'un autre monde est non seulement urgent mais surtout possible : mobilisation pour le rétablissement des trains Perpignan-Rungis, contre l'installation d'entrepôts Amazon, pour l'accès de tou-tes à une ali-

mentation saine, la Chapelle Darblay... A Paris, mobilisation pour l'Hotel Dieu, contre le centre commercial de la Gare du Nord, fermeture de Bichat...

Cet arc de forces, uni, en 2021 propose 38 mesures de ruptures, nous citons quelques mesures ci-dessous.

Laetitia Faivre

[Le Plan de rupture est disponible sur le site de la FSU 75](#)

OBJECTIF 1 : GARANTIR A TOUTES ET TOUS LES MESURES DE PROTECTION ET PREVENTION

Mesure 4 : Garantir la santé et la sécurité individuelle et collective au monde du travail

La crise sanitaire a eu des conséquences diverses selon les secteurs d'activité, elle a globalement entraîné une intensification et une dégradation des conditions de travail. Malgré les mesures prises et qui étaient nécessaires (notamment le chômage partiel pour les activités interrompues), le monde du travail a été surexposé aux risques psycho-sociaux et au risque accru du chômage. La réforme de l'assurance chômage voulue par le gouvernement et retoquée par le Conseil d'État réduirait les droits à indemnisation. C'est aussi le sens du travail qui a été interrogé à travers la reconnaissance du caractère essentiel de travailleuses et de travailleurs généralement ignorés : ne pas revenir à l'anormal, c'est

reconnaître et revaloriser les premières et premiers de corvée. Le travail à distance a souvent été source de souffrance, il faut rétablir un bon fonctionnement des collectifs de travail, tout en permettant de télé-travailler en partie quand c'est possible et sur la base du volontariat.

Enfin, **la crise a montré de nouveau la pertinence de mettre en place des CHSCTE, outils d'alerte et de contrôle important** : les pouvoirs des représentant-es du personnel doivent être renforcés par le rétablissement et l'élargissement de leurs prérogatives. Le tableau des 100 maladies professionnelles doit être revu pour permettre la reconnaissance en maladie professionnelle des pathologies dites Covid-

long et couvrir tou-tes les salarié-es et agent-es qui ont été contaminé-es à l'occasion de leur activité professionnelle; Plus généralement, les suites invalidantes du Covid doivent être couvertes par une reconnaissance en affection longue durée, pour une meilleure prise en charge et parce qu'elles ont un impact sur l'activité et l'emploi des personnes souffrantes. Le gouvernement et les autorités sanitaires doivent anticiper les suites et être en mesure le cas échéant de déployer les moyens nécessaires à une nouvelle vague de vaccination en intégrant dès le début d'une nouvelle stratégie tou-tes les travailleur-euses exposé-es et au contact du public (client-es et usager-es).

OBJECTIF 4 : GARANTIR LA SATISFACTION DES BESOINS FONDAMENTAUX

Mesure 17 : Pour le déploiement des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire

Nous avons besoin d'un plan de développement massif et d'extension des services publics accessibles à tou-tes : ils sont le rempart contre le « chacun pour soi » et les discriminations, un outil fort pour le bien commun, des vecteurs d'égalité. Ils permettent l'accès effectif aux droits : pas de droit du travail sans inspecteur-trice du travail, pas de justice fiscale sans fonctionnaire des finances pu-

bliques, pas d'école gratuite et obligatoire pour toutes et tous sans fonctionnaires de l'éducation nationale, etc. Pour que de nombreuses femmes puissent se maintenir en emploi à un temps plein, parce que ce sont elles qui s'occupent toujours majoritairement des enfants ou de proches en perte d'autonomie, il faut développer le service public de 14 PLAN DE RUPTURE la petite enfance et celui

de la dépendance. Nous devons créer autant de postes de fonctionnaires que nécessaire notamment pour l'hôpital, l'éducation, la culture, l'université et la recherche. Les agents de la fonction publique qui sont au service de l'intérêt général doivent bénéficier de garanties statutaires assurant leur indépendance face aux lobbys de toute nature.